

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARAX**

SEANCE DU 21 MARS 2026

N°2026-03-08

Date de convocation : 16-03-2026

Date d'affichage : 16-03-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur CHAVET Clément, Maire

Nombre : 19

Conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

ETAIENT PRESENTS : M. CHAVET Clément, maire

Mme DIOT Doriane

M. PISTRE Thierry

Mme DUPAYRAT Sophie

M. MANCINI Cédric

Mme DESBOS Blandine

M. CADOZ Grégoire

Mme CALLY Audrey

M. DESBOS Julien

Mme ESTEVE Justine

M. BERNARD Jérôme

M. FRUCTUS Caroline

M. RUEZ Quentin

Mme FAURE Flavie

M. POTIN Fabien

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

M. TAYAR Johny

Mme ROSERAT Charlène

M. GILLET Bernard

Secrétaire de séance : Mme Blandine DESBOS et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;

Le maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil ;

Ce pourcentage donne pour la commune de SAINT PAUL DE VARAX un effectif maximum de 5 adjoints.

Le maire propose la création de 5 postes d'adjoints.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

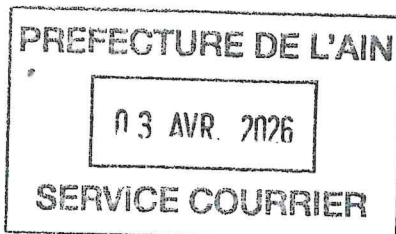
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, la création de 5 postes d'adjoints au maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Clément CHAVET



Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARAX**

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de convocation :

N°2026-03-09
Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur CHAVET Clément, Maire

Nombre : 19

Conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

ETAIENT PRESENTS : M. CHAVET Clément, maire

Mme DIOT Doriane

M. PISTRE Thierry

Mme DUPAYRAT Sophie

M. MANCINI Cédric

Mme DESBOS Blandine

M. CADOZ Grégoire

Mme CALLY Audrey

M. DESBOS Julien

Mme ESTEVE Justine

M. BERNARD Jérôme

M. FRUCTUS Caroline

M. RUEZ Quentin

Mme FAURE Flavie

M. POTIN Fabien

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

M. TAYAR Johny

Mme ROSERAT Charlène

M. GILLET Bernard

Secrétaire de séance : Mme Blandine DESBOS et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : VOTE DES ADJOINTS

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée .

Liste 1 – adjoints

- 1- DIOT Doriane
- 2- PISTRE Thierry
- 3- DUPAYRAT Sophie
- 4- MANCINI Cédric
- 5- DESBOS Blandine

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle des membres du bureau dans les mêmes conditions que l'élection du maire.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs : Mme ESTEVE Justine et Mme FAURE Flavie.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote pour déposer son bulletin dans l'urne.

Le président de l'Assemblée et les deux assesseurs procèdent au dépouillement et constatent 19 bulletins.

Liste 1 – adjoints 16 VOIX

- 1ère adjointe : Mme DIOT Doriane
- 2^{ème} adjoint : M. PISTRE Thierry
- 3^{ème} adjointe : Mme DUPAYRAT Sophie
- 4^{ème} adjoint : M. MANCINI Cédric
- 5^{ème} adjointe : Mme DESBOS Blandine

Bulletins blancs : 3 VOIX

La liste 1 – d'adjoints conduite par M. Clément CHAVET est élue.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Clément CHAVET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Clément Chavet', is written over a faint circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de L'AIN' and the number '13'.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

